



RYTHMES SCOLAIRES - 2015/2016

Dans un souci organisationnel, l'équipe municipale propose de modifier les horaires des TAP de l'IKASTOLA pour la rentrée 2015, de 15h30 à 16h30 au lieu de 16h à 17h actuellement.

Vous trouverez ci joint 2 tableaux, l'un décrivant le fonctionnement actuel et l'autre celui que nous vous proposons.

Nous sommes tenus par des délais très courts pour prendre une décision car tout changement des horaires d'enseignement pour la rentrée prochaine doit être notifié à la DASEN pour le 1^{er} avril 2015.

Cette proposition intervient après quelques mois de mise en place des TAP avec le constat d'une offre d'activités limitées à l'IKASTOLA et d'une prise en charge par les enseignants, pendant cette heure, d'un nombre d'enfants très importants ne leur permettant pas d'assurer un soutien scolaire de qualité.

Ce dispositif est d'organisation récente et nous sommes attentifs à y apporter tous les ajustements nécessaires.

La proposition que nous faisons avait été évoquée lors du Comité de Pilotage du 16-12-2014.

Notre unique objectif est l'harmonisation des horaires de l'ensemble des établissements scolaires de la commune, avec une fin des enseignements à 15h30, pour entre autres :

- Trouver une solution technique pérenne, pour la Commune, garantissant une meilleure flexibilité des plannings et des affectations des agents ;

- Assurer le maintien d'une offre d'activité équivalente dans tous les établissements, sans remettre en cause le fonctionnement des services (ex. horaire d'ouverture de la Piscine et de la Médiathèque par exemple) ;

- Permettre, dans l'avenir, aux associations d'adapter leur offre d'activité en fonction de l'heure de fin d'enseignement (ex. séance de musique et/ou entraînement de foot).

Cette nouvelle organisation maintient les spécificités de chaque établissement (intervention en euskara / disponibilité des locaux...).

Le bureau de l'IKASTOLA nous a remis les résultats du questionnaire relatif à cette proposition et nous sommes prêts dès à présent à vous rencontrer pour en discuter.

ORGANISATION des TAP à l'IKASTOLA
Proposition actuelle – 2014-2015

LUNDI

	MATERNELLES			ELEMENTAIRES			
	PS/MS/GS		O/ N	CP/CE1		CE2/CM1/CM2	
	O/ N	Nbre Enf. maxi*		O/ N	Nbre Enf. maxi*	O/ N	Nbre Enf. maxi*
Acti Ludiques ⁽¹⁾	oui	28	non	/	non	/	
Acti T'M ⁽²⁾	non	/	non	/	oui	18	
APC ⁽³⁾	non	/	oui	tous les élèves	oui	tous les élèves	

Nbre enfants pris en charge par la Commune : **env. 46 enf.** (= 3 animateurs)

Nbre enfants pris en charge par les enseignants : **env. 40 enf.**

MARDI

	MATERNELLES			ELEMENTAIRES			
	PS/MS/GS		O/ N	CP/CE1		CE2/CM1/CM2	
	O/ N	Nbre Enf. maxi*		O/ N	Nbre Enf. maxi*	O/ N	Nbre Enf. maxi*
Acti Ludiques ⁽¹⁾	oui	28	non	/	non	/	
Acti T'M ⁽²⁾	non	/	oui	18	non	/	
APC ⁽³⁾	non	/	oui	tous les élèves	oui	tous les élèves	

Nbre enfants pris en charge par la Commune : **env. 46 enf.** (= 3 animateurs)

Nbre enfants pris en charge par les enseignants : **env. 40 enf.**

JEUDI

	MATERNELLES			ELEMENTAIRES			
	PS/MS/GS		O/ N	CP/CE1		CE2/CM1/CM2	
	O/ N	Nbre Enf. maxi*		O/ N	Nbre Enf. maxi*	O/ N	Nbre Enf. maxi*
Acti Ludiques ⁽¹⁾	oui	28	non	/	non	/	
Acti T'M ⁽²⁾	non	/	non	/	oui	18	
APC ⁽³⁾	non	/	oui	tous les élèves	oui	tous les élèves	

Nbre enfants pris en charge par la Commune : **env. 46 enf.** (= 3 animateurs)

Nbre enfants pris en charge par les enseignants : **env. 40 enf.**

VENDREDI (Jour de Garderie)

	MATERNELLES			ELEMENTAIRES			
	PS/MS/GS		O/ N	CP/CE1		CE2/CM1/CM2	
	O/ N	Nbre Enf. maxi*		O/ N	Nbre Enf. maxi*	O/ N	Nbre Enf. maxi*
Acti Ludiques ⁽¹⁾	non	/	non	/	non	/	
Acti T'M ⁽²⁾	non	/	non	/	non	/	
APC ⁽³⁾	non	/	non	/	non	/	

Tous les enfants vont en Garderie

// * : **Taux d'encadrement** : 1 anim. pour 14 enf. « - de 6 ans » / 1 anim. pour 18 enf. « + de 6 ans » \\\

PROJET ORGANISATION des TAP à I'KASTOLA

PROPOSITION POUR 2015.2016

Offre nouvelle

LUNDI

	MATERNELLES			ELEMENTAIRES			
	PS/MS/GS		O/ N	CP/CE1		CE2/CM1/CM2	
	O/ N	Nbre Enf. maxi*		O/ N	Nbre Enf. maxi*	O/ N	Nbre Enf. maxi*
Acti Ludiques ⁽¹⁾	oui	28	oui	18	oui	18	
Acti T'M ⁽²⁾	non	/	oui	18	oui	18	
APC ⁽³⁾	non	/	non	/	non	/	

Nbre enfants pris en charge par la Commune : **env. 100 enf.** (= 6 animateurs)

Nbre enfants pris en charge par les enseignants : **aucun sauf cas particulier.**

MARDI

	MATERNELLES			ELEMENTAIRES			
	PS/MS/GS		O/ N	CP/CE1		CE2/CM1/CM2	
	O/ N	Nbre Enf. maxi*		O/ N	Nbre Enf. maxi*	O/ N	Nbre Enf. maxi*
Acti Ludiques ⁽¹⁾	oui	28	oui	18	oui	18	
Acti T'M ⁽²⁾	non	/	oui	18	oui	18	
APC ⁽³⁾	non	/	non	/	non	/	

Nbre enfants pris en charge par la Commune : **env. 100 enf.** (= 6 animateurs)

Nbre enfants pris en charge par les enseignants : **aucun sauf cas particulier.**

JEUDI (Jour de Garderie) car Soutien scolaire par les enseignants

	MATERNELLES			ELEMENTAIRES			
	PS/MS/GS		O/ N	CP/CE1		CE2/CM1/CM2	
	O/ N	Nbre Enf. maxi*		O/ N	Nbre Enf. maxi*	O/ N	Nbre Enf. maxi*
Acti Ludiques ⁽¹⁾	non	/	non	/	non	/	
Acti T'M ⁽²⁾	non	/	non	/	non	/	
APC ⁽³⁾	non	/	oui	Elèves concernés	oui	Elèves concernés	

Tous les enfants non-pris en charge par les enseignants en APC vont en **Garderie**

VENDREDI

	MATERNELLES			ELEMENTAIRES			
	PS/MS/GS		O/ N	CP/CE1		CE2/CM1/CM2	
	O/ N	Nbre Enf. maxi*		O/ N	Nbre Enf. maxi*	O/ N	Nbre Enf. maxi*
Acti Ludiques ⁽¹⁾	oui	28	oui	36	oui	36	
Acti T'M ⁽²⁾	non	/	non	/	non	/	
APC ⁽³⁾	non	/	non	/	non	/	

Tous les enfants vont en **Acti Ludiques** (= 6 animateurs)

// * : **Taux d'encadrement** : 1 anim. pour 14 enf. « - de 6 ans » / 1 anim. pour 18 enf. « + de 6 ans » \\\

LES TAP, c'est avant tout, mettre l'enfant au centre du dispositif, en tenant compte de son rythme et en ...

- Lui accordant un temps de récréation à la sortie des temps d'enseignement
- Lui proposant un temps de détente et de plaisir
- Le laissant libre de participer ou pas aux activités proposées
- Lui aménageant des espaces différents
- Lui laissant le choix de l'activité qu'ILLUI souhaite pratiquer
- Prenant le temps de faire
- Le laissant faire ce qu'il veut dans le cadre proposé

ACTI LUDIQUES :

Offre d'activités variées proposée aux enfants : avec du matériel mis à leur disposition, en présence d'un intervenant, ils ont le choix de l'activité (ex. de thématique : jeux extérieurs / jeux de société / activités manuelles / lecture). L'enfant est libre d'y participer ou pas.

Ces activités sont proposées tous les jours aux enfants ; l'enfant peut changer d'activité tous les jours/toutes les semaines.

Les ateliers sont animés par les intervenants et les enfants peuvent participer à l'activité de leur choix.

Le programme d'animation est élaboré par l'équipe pédagogique (par cycle de 3/4 semaines).

Les animateurs disposent pour cela de temps de préparation et de concertation.

ACTI T'M :

Offre d'activités par thématique sur une période de 6 à 7 semaines.

L'enfant s'engage sur la période (de vacances à vacances) à participer à l'activité qu'il a préalablement choisi (ex. d'activité : théâtre / arts plastiques / tir à l'arc...)

Ces activités sont encadrées par du personnel qualifié.

Les intervenants disposent pour cela de temps de préparation et de concertation.

INTERVENTION DES ANIMATEURS :

L'ensemble des activités est encadré par du personnel, formé, dans le respect des taux d'encadrement (1 pour 14 enfants de « - de 6 ans » / 1 pour 18 enfants de « + de 6 ans ») et de qualification (BAFA / CAP Petite Enfance / Brevet d'ETAT ...).